

Le Comité régional,

Ayant examiné le projet de programme à moyen terme de développement des personnels de santé dans le Pacifique occidental pour la période de 1978 à 1983;¹

Notant que le programme pourra être modifié à mesure que des informations supplémentaires seront communiquées par les Etats Membres;

1. DECIDE qu'il servira, tel qu'il aura été modifié aux moments voulus, de base aux activités menées au titre du programme de développement des personnels de santé dans la Région du Pacifique occidental pendant la période de 1978 à 1983;
2. PRIE le Directeur régional de communiquer le projet de programme au Directeur général pour qu'il l'insère dans le programme mondial à moyen terme de développement des personnels de santé.

¹ Document WPR/RC28/6 et Corr.1